


Vers un Projet de Territoire



Bilan des ateliers menés dans le cadre de la démarche Projet de territoire initiée par la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien.

Janvier 2018



Vers un Projet de Territoire

Démarche accompagnée
par le CEREMA

- ▶ Aménagement du territoire
et de transition énergétique.
- ▶ Territoire à Energie Positive
- ▶ Plan Climat Air Energie Territorial
- ▶ ...



SOMMAIRE

4 | **Présentation générale de la démarche "projet de territoire"**

5 | Objectifs et méthodologie

5 | Planning de la démarche

6 | L'équipe projet

7 | **Atelier préparatoire**

8 | **Atelier 1 : Les enjeux**

8 | 1^{ère} journée, visite du territoire

9 | 2^{ème} journée, travail en ateliers

10 | "Ce que l'on retient des échanges de ces journées"

11 | **Atelier 2 : La stratégie**

13 | Premières données issues du diagnostic

14 | La COR en 2030 à travers des unes des journaux locaux

17 | **Atelier 3 : Forom de Lancement du PCAET**

17 | Des présentations pour partager les enjeux

19 | **Des ateliers thématiques**

22 | **Conclusion et perspectives**



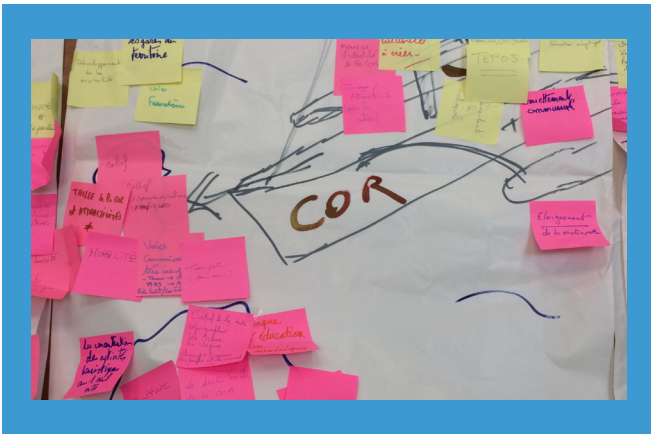
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉMARCHE "PROJET DE TERRITOIRE"

Introduction

Depuis le mois de mai 2017, la Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien s'est engagée dans une démarche de mise en mouvement de ses élus et forces vives, autour des questions d'aménagement du territoire et de transition énergétique.

Cette démarche, accompagnée par le CEREMA, répond à un calendrier et à un contexte tout à fait particulier. Territoire à Energie Positive (TEPOS) depuis 2013 et lauréate en 2015 de l'appel à projets « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » du Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie, la COR a en effet souhaité en 2017 affirmer ses spécificités en se prononçant en faveur de l'élaboration d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) à son échelle. La COR est par ailleurs engagée cette année dans l'écriture d'un projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) qui définira notamment le plan d'actions à mener ces prochaines années pour traiter ses enjeux prioritaires.

Afin de coordonner et préparer au mieux la mise en place de ces dispositifs, la COR s'est donc engagée dans cette démarche de Projet de territoire. Organisé de mai à octobre 2017, elle s'est déroulée en plusieurs étapes et a pris la forme de visite, d'atelier et d'échanges. Son objectif était de mobiliser les acteurs locaux, capter les multiples visions et ressentis du territoire, partager les connaissances afin de développer une ambition commune et une vision partagée des enjeux futurs.



Objectifs et méthodologie : plus qu'une étude, une démarche collective !

Les objectifs de cette démarche étaient multiples :

- ▶ Créer et animer une dynamique de mise en mouvement des acteurs du territoire,
- ▶ Partager une vision des enjeux et une ambition pour le territoire,
- ▶ Mettre en perspective de manière coordonnée les démarches en cours (projet de territoire, PCAET),
- ▶ Préparer au mieux la perspective d'élaboration d'un SCoT à l'échelle de la communauté d'agglomération en apportant des éléments de cadrage préalables aux approfondissements ultérieurs nécessaires

Sa mise en place se devait de répondre à différents principes :

- ▶ **Une démarche ancrée dans le territoire** : sur ses valeurs, son projet, ses enjeux, ses ressources, ses initiatives et ses réflexions déjà engagées,
- ▶ **Partenariale et participative**: associant élus (assemblée des maires), acteurs institutionnels (chambres consulaires, SCoT voisins, InterSCoT, DDT, DREAL, Ademe), socio-économiques et associatifs (Conseil de développement),
- ▶ **Globale** : permettant de croiser les échelles spatiales (territoire, quartiers, villes, bâtiments...

individuelles, collectives) et temporelles (court terme, long terme... hier, aujourd'hui, demain),

- ▶ **Sans a priori** : s'affranchir des contraintes réglementaires, administratives pour libérer la créativité, faciliter un regard neuf, sans contingence, révéler les évidences et voir le territoire autrement, dans un contexte bienveillant visant une expression libre des participants.
- ▶ **Et toujours à visée opérationnelle** : construire pas à pas des éléments utiles aux démarches en cours (PCAET, projet de territoire) et à venir (SCoT) en produisant des éléments de cadrage préalables.



PLANNING DE LA DÉMARCHE



- ▶ Deux soirées de présentation
 - 18 mai en Conférences des maires
 - 22 mai au Conseil de Développement
- ▶ Atelier n°1 : Les enjeux
 - 12 juin : visite du territoire
 - 13 juin : travail en atelier sur la vision et les enjeux du territoire
- ▶ Atelier n°2 : La stratégie
 - 7 juillet
- ▶ Séminaire PCAET
 - 5 octobre
- ▶ Restitution
 - 19 octobre



L'équipe projet

Les élus



M. Michel MERCIER

Ancien Ministre, Sénateur,
Président de la COR



M. Jean-Jacques CARLETTO

Vice-Président de la COR
Urbanisme et Mutualisation des
services, Adjoint à Amplepuis



M. Jean-Pierre GOUDARD

Vice-Président de la
COR Développement et
programmes européens ;
pilote de la démarche PCAET,
Maire de Grandris



Mme Danièle CHUZEVILLE

Déléguée au Conseil de
Développement

L'équipe technique



M. Eric MALATRAY

Directeur chargé des grands
projets d'aménagement du
territoire, de l'urbanisme et du
logement



Mme Claire DUPRÉ

Chargée de mission
développement local et
politiques contractuelles



M. Quentin CHARBONNIER

Chargé de mission
Programme Leader, Conseil
de Développement



Mme Elodie WALTER

Service Autorisations du
Droit des Sols



M. David NICOGOSSIAN

Pilote de grands projets -
Cerema

ATELIER PRÉPARATOIRE

Objectifs : Cette première séance de travail, organisée à l'occasion d'une plénière du Conseil de Développement, visait à présenter la démarche auprès de ses membres et recueillir leurs visions et perceptions du territoire dans le but d'enrichir la préparation de la visite et du déroulement des ateliers.

Déroulé : La séance s'est ouverte sur une présentation de la démarche en plénière. Elle s'est poursuivie par une réflexion organisée autour de quatre tables, qui abordaient les thématiques suivantes :

- ▶ Développement et coopération économique
- ▶ Aménagement de l'espace
- ▶ Ressources naturelles et transition énergétique
- ▶ Cohésion sociale, développement et valorisation de la vie locale

Les participants sont passés de tables en table en apportant leurs contributions, enrichissant ainsi les travaux menés par les groupes précédents.

Ces éléments ont permis d'enrichir les présentations de la journée de visite de l'atelier 1 et les différentes problématiques abordées tout au long de la démarche.



ATELIER 1 : LES ENJEUX

► 12 juin : visite du territoire

► 13 juin : travail en atelier sur la vision et les enjeux du territoire, Tarare



Objectifs : L'atelier 1 visait à partager ce que fait le territoire aujourd'hui, et à faire émerger les premières idées de ce qu'il pourrait envisager de faire.

Déroulé : Cette première rencontre a réuni élus, acteurs institutionnels et partenaires socio-économiques du territoire (cf. liste des participants en annexe). Elle a été l'occasion d'une mise en commun et de partage des

représentations du territoire et des expériences existantes. La première journée a été consacrée à une visite des expériences réussies du territoire. Le second jour, organisé en salle, a permis de construire collectivement une carte des enjeux, à partir de sélection de photos représentatives du territoire.

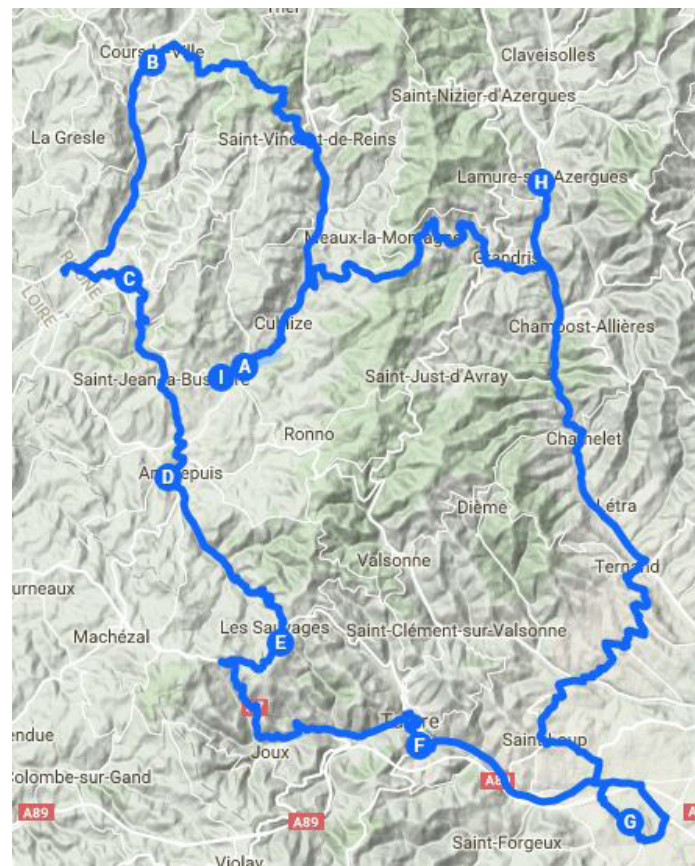
1ÈRE JOURNÉE, VISITE DU TERRITOIRE

Cette première journée d'atelier, dédiée à la visite du territoire visait à faire découvrir, de façon sensible et concrète, la Communauté de l'Ouest Rhodanien au travers de ses compétences, ses activités économiques, ses paysages urbains et ruraux, son patrimoine et ses projets. Divers territoires composant la COR ont été traversés, les élus ont pu s'exprimer sur leur regard et leurs préoccupations et livrer leur perception du territoire. Au-delà, la visite a permis également la rencontre avec des acteurs locaux (entre autres l'entreprise Laroche à Cours, l'association interprofessionnelle de la filière bois Fibois, et l'espace de coworking La Cordée à Lamure-sur-Azergues) qui ont pu également livrer leurs points de vue et attentes à l'égard du territoire.

Les visites ainsi que les temps de témoignage dans le bus ont permis d'évoquer la plupart des projets et enjeux du territoire. Les élus de la COR présents lors de cette visite ont pu s'exprimer sur leur délégation (tourisme, informatique, habitat...) mais aussi, sur les caractéristiques et projets de leurs communes rurales ou urbaines. Certains membres du Conseil de Développement, ont pu témoigner de leurs visions mais aussi de leurs relations et attentes vis-à-vis des institutions et collectivités en charge de questions d'aménagement et de développement notamment économique.

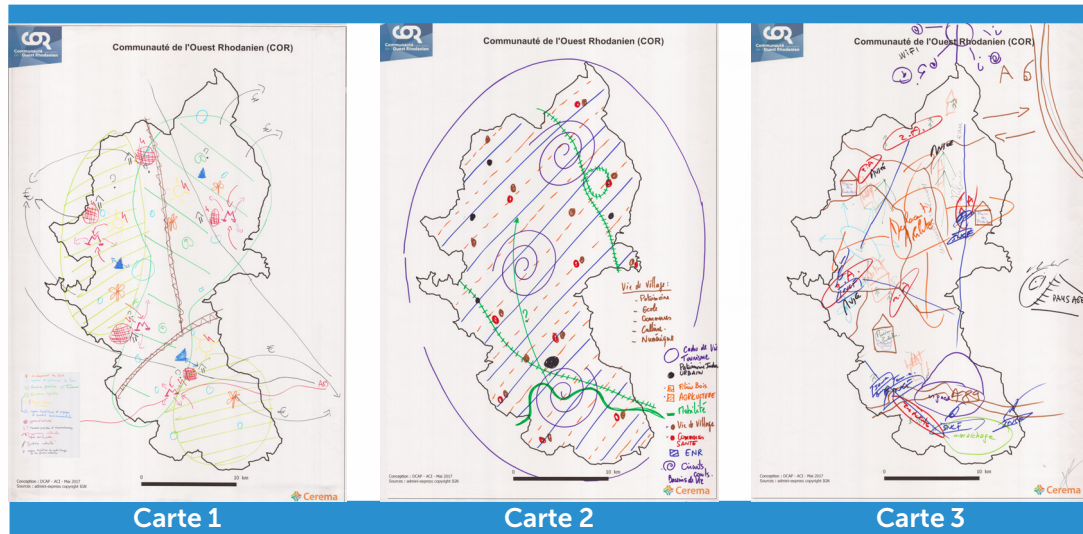
Au-delà de la multitude de thèmes évoqués durant le parcours, les principaux arrêts ont donné à voir des projets emblématiques ou exemplaires, tels que :

- Cublize : Lac des sapins, site touristique majeur de la COR.
- Cours : Témoignage de l'entreprise Laroche (technologies et procédés textiles), mondialement connue.
- Thizy les bourgs : Projet de revitalisation du centre bourg.
- Amplepuis (secteur gare) : Enjeux transport-mobilité de la COR et projet de réhabilitation de la friche Robin Marietton.
- Les Sauvages : Déjeuner et évocation des enjeux de l'agriculture
- Tarare : Chantier du nouvel hôpital et passage par les sites des projets de rénovation urbaine : la Plata, tarare ouest, théâtre.
- Lamure-sur-Azergues : Réseau de chaleur, projet de halle de la mairie et filière bois-construction, espace de coworking la Cordée



2^{ÈME} JOURNÉE, TRAVAIL EN ATELIERS

La matinée a été consacrée à la production en petits groupes de cartes d'enjeux. Trois cartes ont été réalisées sur la base d'une sélection de photos représentatives du territoire sélectionnées et commentées par les participants. Elles ont donné lieu à un temps de restitution et d'échanges entre participants.



L'après-midi les participants se sont retrouvés pour formuler ensemble leur diagnostic du territoire (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) à partir de la métaphore du bateau, représentatif du projet de territoire. Chacun a pu s'exprimer à tout rôle, devant le groupe, en présentant sa vision du territoire.

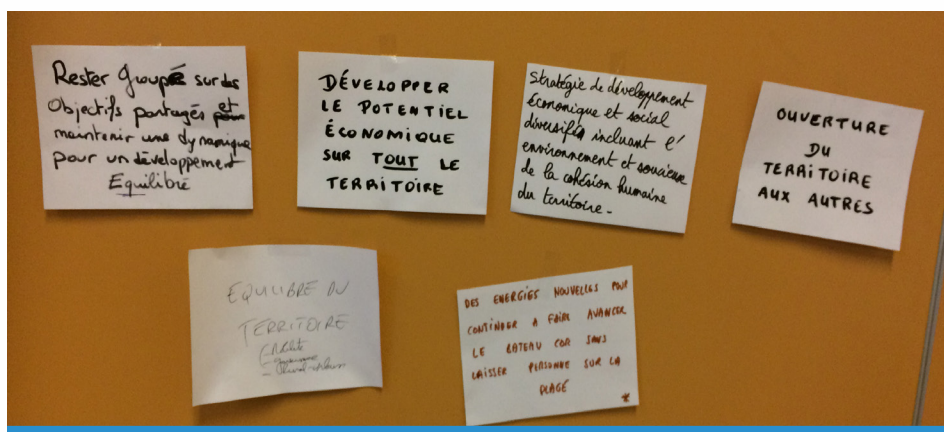
En conclusion de la journée et comme synthèse des réflexions, les participants ont été invités à exprimer les défis à relever par le territoire :

► Porter une stratégie de développement économique et social diversifiée incluant

l'environnement et soucieuse de la cohésion humaine du territoire

- Développer le potentiel économique sur TOUT le territoire
- Rester groupé sur les objectifs partagés et maintenir une dynamique pour un développement équilibré

- Viser l'équilibre du territoire : Mobilité, gouvernance, relation rural-urbain
- Ouverture du territoire aux autres
- Des énergies nouvelles pour continuer à faire avancer le bateau COR sans laisser personne sur la plage.



"CE QUE L'ON RETIENT DES ÉCHANGES DE CES JOURNÉES"

Cette journée d'échange a permis de constater la **cohésion des élus locaux**. Considérée comme un atout, la gouvernance politique est bonne, les élus du territoire savent travailler ensemble et conduire des **politiques ambitieuses** : énergie renouvelables, politique de l'habitat, développement économique, nouvelle compétence culturelle... l'équipe sait porter des projets emblématiques.

De façon unanime et partagée, le **paysage** et les **ressources naturelles** sont perçues comme les principaux atouts et **potentiels du territoire**. Cet environnement exceptionnel est gage de qualité de vie et d'attractivité touristique mais est aussi le support d'activités et constitue une source directe de revenus d'exploitation : agriculture, filière bois, énergies renouvelables... autant d'activités que l'on veut organiser en **circuits courts** et en gestion intégrée pour que les **retombées économiques** profitent aux entreprises et aux habitants du territoire.

Il se dégage un réel **enthousiasme** autour de l'A89 et de ses retombées déjà perceptibles. La volonté des élus est désormais de **désenclaver le Nord du territoire**. Une ambition qui se veut responsable avec une volonté forte de maîtriser les conséquences sur le foncier économique et commercial par des **réflexions nécessairement intercommunales**.

La société civile, surtout, rappelle le risque d'une consommation foncière excessive de terrains naturels et agricoles. Cela au détriment de l'activité agricole lorsque la compensation de terrain ne se fait pas à qualité agronomique équivalente. Il y a une réelle concurrence des bonnes terres de fonds de vallées, qui ne doivent pas être toutes dévolues au développement de zones d'activités.

En échos, la COR lance un appel à l'Etat pour expérimenter de **nouvelles façons**, plus efficaces et rapides, de **produire des zones d'activité**. Quelques pistes sont lancées : identifier un stock de terrain de compensation de bonne qualité pour être plus réactif

quand des projets à forts potentiels se présentent, mais aussi **penser les zones du futur** : plus denses, éventuellement plus verticales, pour limiter leur emprise foncière.

Evidemment les contraintes physiques du territoire sont les principaux freins et handicaps de la COR et expliquent l'enclavement de certains secteurs et les faibles liaisons Est-Ouest. Des **contraintes** qui rendent l'organisation des transports plus complexe et qui expliquent le recul des services et le **risque de désertification médicale** en zones rurales... Pour répondre à ces enjeux, c'est bien la **recherche d'équilibre** entre les zones rurales et urbaines qui semble à rechercher et qui est revenue comme un leitmotiv tout au long de la journée d'échange.

Pour la société civile comme pour les élus, cette période de morosité économique et de tentation de replisursoi, nécessite d'**accompagner les populations fragiles** et les jeunes du territoire. Pour permettre de **lever les freins** dans les parcours et encourager les initiatives il faut beaucoup de **pédagogie**, une **offre culturelle exigeante** au plus près des populations et de la **formation**... Une volonté d'ouvrir les esprits et les frontières de la COR qui permettra dans le même temps d'**attirer de nouvelles populations** et de réussir leur intégration.

Une **alerte** est lancée au sujet du **numérique**. Si le territoire était encore en avance il y a une dizaine d'années, il commence désormais à prendre du retard. La mauvaise couverture numérique du territoire pourrait désormais représenter un frein au développement de la COR.

Enfin, la **proximité de la métropole** qu'elle soit perçue comme une menace ou une opportunité, constitue une donnée que l'on ne peut pas ignorer.

La COR n'est pas une île !

ATELIER 2 : LA STRATÉGIE

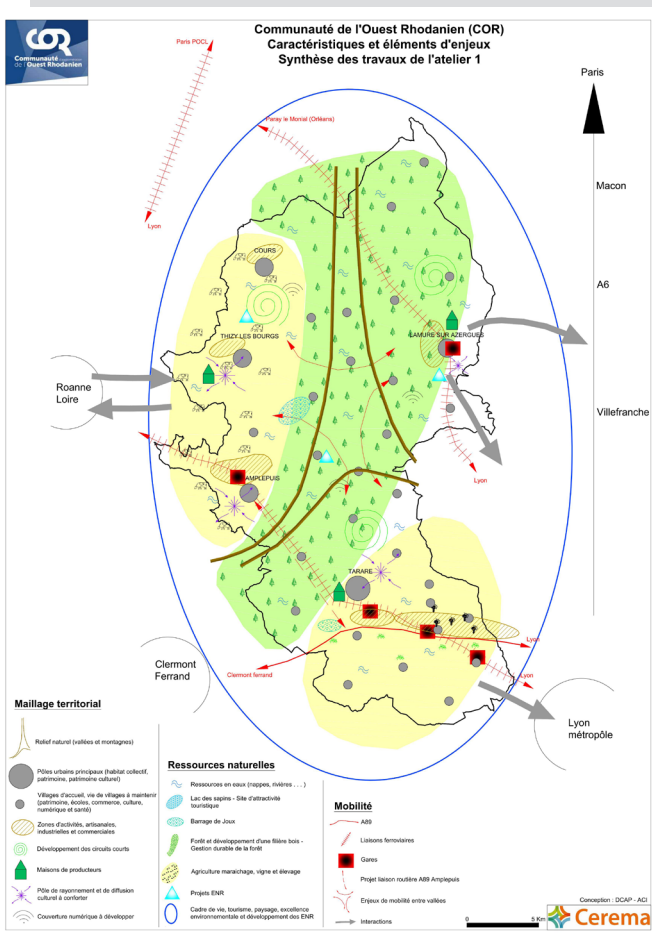
► 7 juillet, Ranchal

Objectifs : L'atelier 2 a eu pour but d'identifier ce que peut faire le territoire en répondant aux interrogations suivantes : Quel projet, quelle ambition pour le territoire ?

Déroulé : Cette matinée s'est déroulée en deux temps. Une présentation en plénière a permis de consolider la vision partagée des enjeux du territoire dans la

continuité des travaux l'atelier 1, sur la base d'un travail de synthèse préparé par l'équipe projet. Dans un second temps, les participants ont été invités, en deux sous-groupes, à formuler leurs propositions de visions prospectives pour le territoire sous forme de titres d'articles qui pourraient faire la une de journaux en 2030.

En introduction, l'équipe projet a donc présenté plusieurs travaux de synthèse réalisés suite à l'atelier n°1. Tout d'abord, une carte de synthèse des enjeux, constituée sur la base de celles des trois groupes du 13 juin, a été partagée.



Cette carte a appelé les deux remarques suivantes :

- L'agriculture et la présence de la forêt ne peuvent pas être géolocalisées de cette manière car sont présentes toutes deux sur l'ensemble du territoire.
- Les flèches présentant les interactions avec les territoires extérieurs peuvent laisser penser que les flux humains et financiers sont en sens unique en direction des métropoles, ce qui n'est pas tout à fait conforme à la réalité.

L'équipe projet a ensuite résumé le travail de diagnostic AFOM réalisé dans l'atelier 1 sous la forme d'un poster, reprenant la métaphore du "bateau/projet".

Les contributions et échanges ont permis de faire ressortir des questionnements interpellateurs sur des thèmes particulièrement importants pour le territoire :

1- La proximité de Lyon : Atout ou menace, ce point ne fait pas consensus mais, quoi qu'il en soit, les complémentarités mériteraient de faire l'objet d'une stratégie plus explicite.

2- Le développement économique : La vision est globalement positive (des entreprises connues mondialement, un tissu d'entreprises assez riche, des savoir-faire et une qualité de main d'œuvre, une résilience économique du territoire avec des modèles de reconversion réussis) mais des questions sont posées : les mutations sont et seront-elles adaptées à la population ? quelle adaptation aux mutations encore à venir ?

3- L'autoroute A89 : Permet un positionnement central au sein de la région (Lyon-Clermont). La nécessité du désenclavement du Nord du territoire par une nouvelle liaison A89-Amplepuis fait consensus pour les élus mais ils souhaitent s'outiller pour maîtriser les conséquences en matière d'aménagement du territoire.

4- Les friches : Les friches représentent un potentiel foncier. Elles constituent un patrimoine en tant que tel et la possibilité de changement de destination offrent une multitude de possibles (habitat innovant, culture, ENR...). En contrepartie, elles pèsent aussi sur la collectivité (coûts dépollution, procédures, image...).

5- Le foncier économique : Une volonté de libérer rapidement du foncier économique qui peut sembler contradictoire avec la volonté de préserver l'agriculture et la biodiversité ou les paysages de qualité. Quoiqu'il en soit, on perçoit une volonté de mieux cadrer, anticiper, et compenser mais aussi de mettre en place des procédures nouvelles pour aller plus vite, construire des zones différentes plus durables, plus denses...

6- La ruralité : C'est un des points forts du territoire (qualité et cadre de vie, paysage, environnement, agriculture, "villages d'accueil"...), mais le territoire n'échappe pas aux difficultés propres aux territoires ruraux : désertification, émiettement communal, recul des services publics et de l'offre de santé...

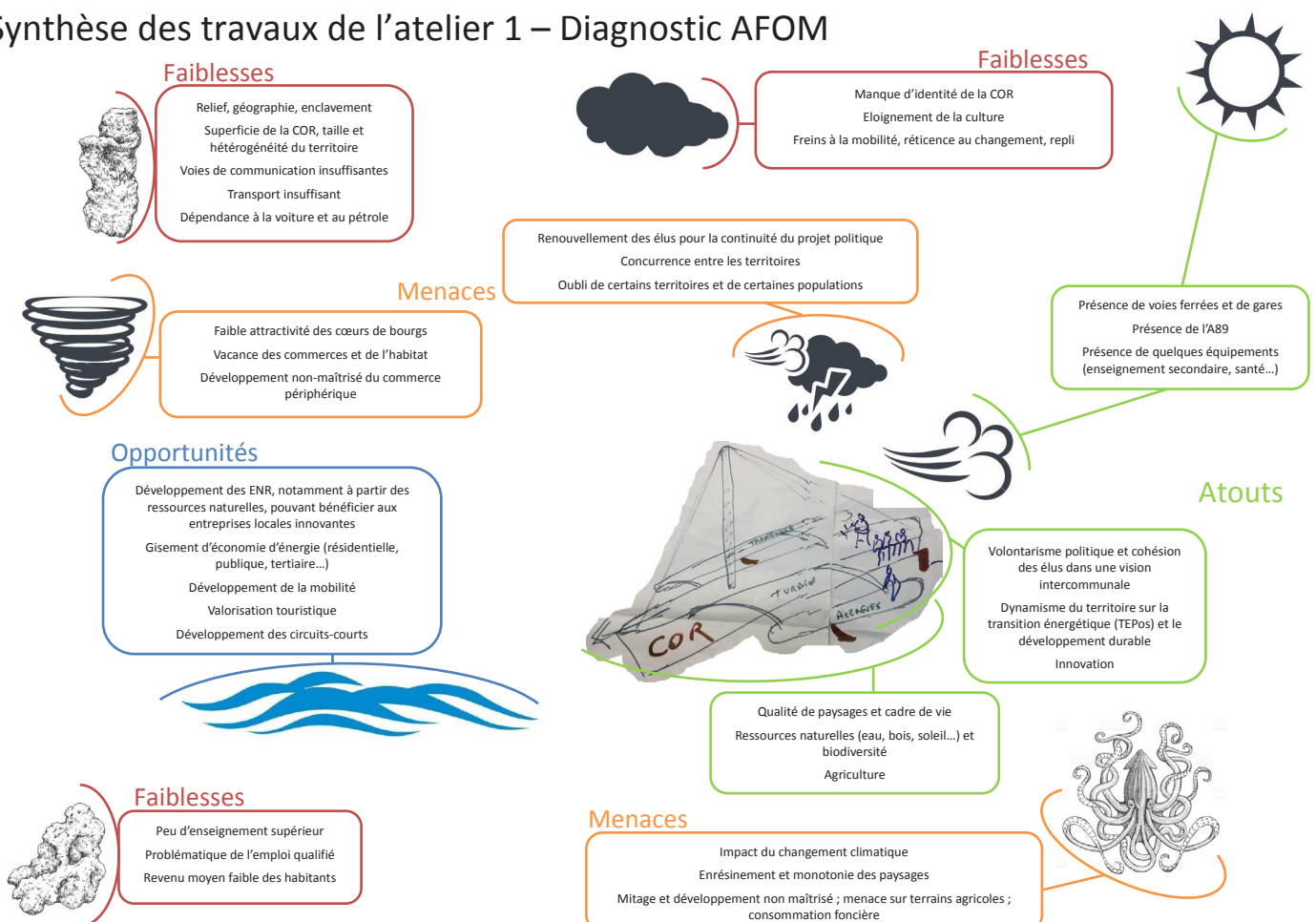
7- La couverture numérique : Véritable enjeu du territoire, le territoire n'est pas complètement en reste (équipement des écoles, fibre en centre bourg, nouvelle économie) mais le retard qui s'accroît pourrait devenir un réel handicap (absence de fibre optique, manque d'éducation...)

8- Le tourisme : Le territoire a de bonnes dispositions (paysages, patrimoines) mais on peut regretter un manque de valorisation, une absence de programmes « clés en mains », un manque de structures d'accueil, est un enjeu d'organisation du tourisme.

► Le lac des sapins : Le site bénéficie d'une forte attractivité mais on déplore une forte concentration des activités touristiques sur un même site

► Les musées : L'existence de deux musées labélisés « musée de France » constitue une richesse mais l'absence de conservateur et de vision sur leur avenir pose question.

Synthèse des travaux de l'atelier 1 – Diagnostic AFOM



Enfin, avant de partir en atelier, l'équipe a rappelé quelques premières données issues du diagnostic réalisé dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial :



HABITAT

- 34% de la consommation d'énergie du territoire => précarité énergétique
- 22% des émissions de Gaz à Effet de Serre



DÉPLACEMENT / HABITAT

- Transport routier : 31% de la consommation énergétique et 34% des émissions de GES du territoire
- Impact de l'A89



AGRICULTURE

- 28% des émissions de GES du territoire mais des possibilités de réduction ou compensation
- Un gisement d'énergie renouvelable (méthanisation)
- Une vulnérabilité face au changement climatique



FORÊT ET FILIÈRE BOIS

- Un atout face au changement climatique
 - Séquestration du carbone (forêt et bois construction)
 - Le plus gros potentiel EnR du territoire (29%)
- Mais une nécessité d'adaptation (gestion de la forêt et évolution des essences à anticiper)



RESSOURCE EN EAU

- Zones humides : stockage de l'eau, végétation et séquestration carbone
- Eutrophisation (petits cours d'eau, industries, augmentation des températures)
- Des conflits d'usage (agriculture, industrie, tourisme...)

La COR à travers les unes des journaux locaux

en 2030



En atelier, les participants ont ensuite été invités à imaginer quels titres ils souhaiteraient voir apparaître dans les journaux locaux en 2030.

Chaque titre a été présenté puis débattu au sein de l'atelier, afin de le rattacher à une problématique plus générale. Les groupes ont ensuite priorisés puis présentés en plénière les titres les plus emblématiques et ainsi les thématiques et actions prioritaires à développer lors des prochaines années.

Florilège non exhaustif de propositions recueillis lors de l'atelier 2 classé par thème :

• **Identité et gouvernance :**

- Le Conseil des jeunes valide la phase finale du programme TEPOS
- Courage, cohésion, stabilité des élus et volonté politique dans la continuité

► **La COR : 1 vision commune, 36 villages** ◀

- La COR rejoint la métropole
- L'OL devient l'Olympique Lamure

• **Agriculture et alimentation :**

- Objectif de 50 % de produits bio locaux dans la cantine atteint !
- La dixième maison des producteurs s'ouvrent à Valsonne
- L'agriculture biologique a créé 120 emplois dans la filière agricole pour les jeunes en 2032
- L'agriculture de la COR alimente les cantines en viande et lait local
- Relocalisation de la transformation laitière sur le territoire

• **Changement climatique :**

- La productivité agricole a augmenté de 10% en 20 ans grâce au changement climatique
- Canicule de juillet : les mesures mises en œuvre sur le territoire ont permis de réduire les impact

• **Santé :**

- Télémédecine : Lamure consulte à distance
- Les maisons de santé se déploient dans les communes

• **Démographie :**

- Démographie galopante sur le sud de la COR

• **Formation, université, apprentissage, innovation recherche :**

- Une université à Villefranche
- Tarare inaugure sa première université
- Un centre universitaire des apprentis ouvre cette année sur la COR
- Un pôle de recherche ouvre dans une ancienne manufacture à Cublize
- Les rhodaniens de l'ouest autopartagent une voiture pour trois familles : un exemple à suivre
- Voyager gratuitement est enfin possible sur tout le territoire
- Taux record de remplissage de voiture à 2/3
- Les transports s'adaptent aux rythmes de la vie réelle
- Le parking de co-voiturage est saturé victime de la taxe locale « voiture-solo »

► Des modes de déplacements doux et solidaires pour aller partout à faibles coûts ◀

- Enfin des bornes pour le rechargement de véhicules électriques sur toutes les communes de la COR
- Toutes les voies ferrées enfin électrifiées sur la COR
- Enfin une seconde voie de chemin de fer disponible dans la vallée de Lamure-sur-Azergues
- La deuxième voie de la ligne Paray-le-Monial/Lyon fête ses 10 ans
- Transport TER : suppression des trains, ils sont remplacés par des taxis autonomes électriques sans chauffeurs sur les voies ferrées pour plus d'efficacité

► Arrivée du tram-train électrique à Lamure ! ◀

- Un tramway réouvre dans la vallée du Reins
- Les nouveaux autocars ferroviaires supprimés en 1936 reprennent du service sur la vallée d'Azergues
- Arrivée du TGV à Amplepuis

► Le transport de grumes par dirigeables organisé par la COR vers le port de Villefranche ◀

- Quand le Beaujolais Vert a su relever le défi de la mobilité !
- Vers des navettes électriques ou GNV
- Tous les villages sont enfin desservis en transports hybrides
- Il fait son plein au GNV où il veut sur le territoire
- Les habitants de la COR en véhicules propres
- Dernier véhicule des collectivités et de la COR au rebus : maintenant tous les véhicules sont alimentés grâce à la méthanisation

► 30% des ménages roulent en biogaz et véhicules propres ◀

• Biodiversité – zones d'activités :

- Pour la nuit de l'observation de la faune sauvage : direction les zones d'activités !
- De nouvelles espèces végétales remplacent les douglas

• Filière bois :

- Maison en bois : c'est l'avenir de notre territoire
- Développement de l'habitat en bois grâce aux forêts communales de notre territoire
- La forêt locale n'arrive plus à satisfaire les besoins du territoire
- 80 % des constructions sont en bois sur le territoire de la COR

• Rénovation énergétique et aménagement :

- 2030 : 100 % des logements privés répondent aux normes énergétiques

► 60% des logements anciens sont RT2030 ◀

- Plateforme de rénovation : le rythme des rénovations progressent, les entreprises locales en profitent
- Le 500e emploi créé pour le programme de rénovation énergétique des bâtiments
- Ouverture sur la COR de la troisième usine de production de matériaux biosourcés pour le bâtiment
- L'anniversaire des 10 quartiers gares : les locomotives du territoire

► Une repolarisation réussie : plus de dents creuses dans les villages ◀

• Tourisme et Géopark :

- Dans la COR, on vit aussi du tourisme : nature, service, accueil
- Le plus grand circuit trail sur le territoire de la COR

► Le millionième visiteur du Géopark est l'invité d'honneur du festival virtuel de la COR ◀

• Friches :

- Un modèle de transformation des friches industrielles sur le territoire : les anciennes usines sont devenues des pépinières exemplaires, des utopies réalisées, mélangeant artistes, associations culturelles, sociales et solidaires, migrants et handicapés, à l'usage de tous les citoyens
- Les friches de la COR ouvrent leurs portes aux artistes
- Fin de reconversion des friches industrielles sur la COR

• Culture :

- Dans chaque commune, le spectacle du théâtre de Tarare retransmis en hologramme

• ENR, GES, qualité de l'air

- Le quatrième parc éolien de la COR inauguré
- La COR neutre en carbone
- Nos villages autonomes en énergie

► Transformation énergétique du territoire : la COR exemplaire ◀

- L'OREGES confirme la baisse de 25 % de GES sur la COR
- Paysage préservé, venez respirer un air pur sur le territoire de la COR

• Emploi et activités :

- Une baisse du chômage grâce aux artisans de la COR
- La COR source d'emplois privilégiant les déplacements courts

► Les circuits courts, le premier employeur de la COR ◀

- Plus de 50% des habitants de la COR travaillent à moins de 10km de leur habitation
- Objectif plein emploi atteint sur la COR !
- Janneau Beneteau rachète les chantiers navals de Tarare et décide la création de 150 emplois en 2040
- Une pépinière d'entreprise prêt de chacune des gares de la COR permet la venue sur la COR de dizaines de travailleurs
- Le développement économique privilégié depuis 10 ans permet aux citoyens de travailler près de leur domicile
- St Bonnet de Troncy retrouve ses services publics : numérique, social, transport
- 80 % des emplois locaux occupés par des habitants de la COR

• Développement numérique, fibre :

- La COR au centre de la toile : partage du travail, des connaissances, des moyens de locomotion, des moyens utiles à la santé !
- File d'attente dans les espaces de télétravail de Lamure et Amplepuis
- Vive le développement du numérique dans nos communes rurales !
- Le numérique rapproche nos territoires !

► La dernière habitation de Ranchal et de la COR reliée à la fibre optique ◀

- Claveisolles « au bout du monde » : la dernière personne non connectée de la COR voit arriver la fibre optique

► Le numérique : support d'emplois et de services à la population ◀

- La COR reçoit un prix pour le développement des emplois verts suite à l'arrivée de la fibre



ATELIER 3 : FORUM DE LANCEMENT DU PCAET

► 5 Octobre, Cublize

Objectif : l'objectif de la journée était de lancer la démarche PCAET en l'articulant avec les réflexions préalables issues des premiers ateliers. Il s'agissait de présenter aux participants, élargis à la Commission Développement durable de la COR, les enjeux liés à la transition énergétique et les actions déjà entreprises par la Communauté d'agglomération.

Déroulé : Deux temps se sont succédés dans la journée. La matinée était consacrée à des présentations en plénière (articulation des démarches Projets de territoire et PCAET, présentation du PCAET, Contexte et enjeux de la transition

énergétique, Profil Climat et actions mises en œuvre par la COR). L'après-midi, les participants se sont répartis en trois ateliers de travail (bâtiments, activités économiques, déplacements et aménagement de l'espace) avec l'objectif d'amorcer des premières pistes d'actions. Toute la journée, un dessinateur a illustré, avec un regard décalé, les propos des intervenants, les réactions des participants et les travaux en atelier.

1. LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

La COR est soumise par la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) à l'obligation de réaliser un Plan Climat Air Énergie Territorial. Il s'agit d'une stratégie de territoire à portée opérationnelle qui vise :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serres (GES)
- L'adaptation au changement climatique
- La sobriété énergétique
- La qualité de l'air
- Le développement des énergies renouvelables

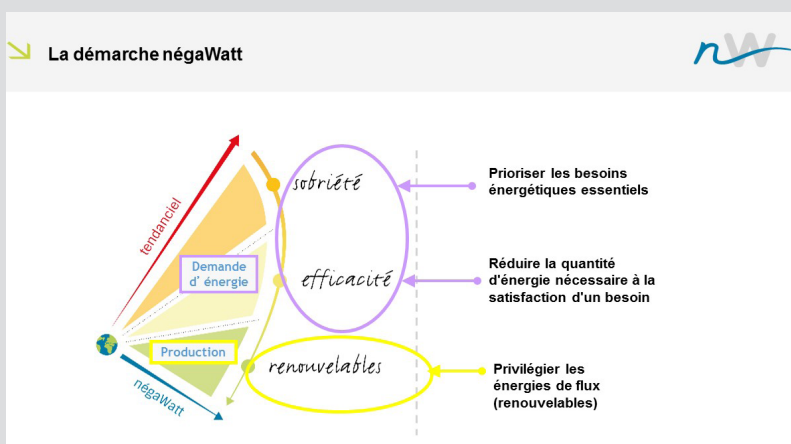


2. DES PRÉSENTATIONS POUR PARTAGER LES ENJEUX, LE DIAGNOSTIC ET LES ACTIONS DE LA COR

Présentation du contexte et des enjeux de la transition énergétique par un expert du Conseil de Développement

Marc JEDLICZKA est membre du Conseil de Développement et directeur d'HESPUL. Il est par ailleurs un des membres fondateur de l'institut NégaWatt. Sa présentation permet de resituer l'outil PCAET dans un contexte mondial préoccupant de dérèglement climatique et de raréfaction des ressources fossiles. Le scénario NégaWatt 2017-2050 démontre la possibilité technique d'une France utilisant 100 % d'énergies renouvelables en 2050.

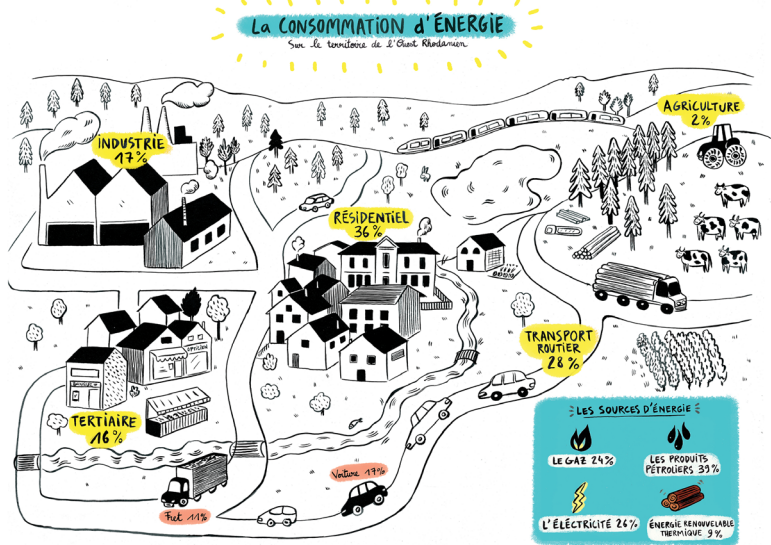
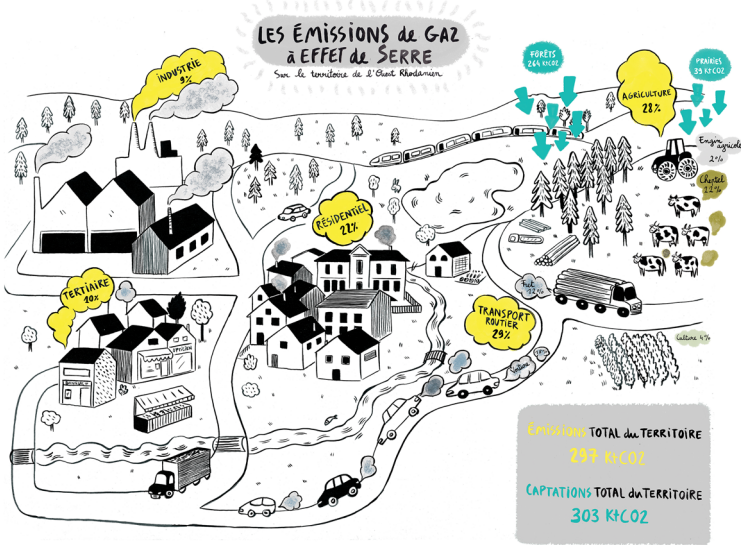
Un scénario tel que celui-là est un outil d'aide à la décision « permettant d'intégrer les impératifs du long terme dans les décisions de court terme ».



Présentation du diagnostic par le cabinet Lamy environnement

L'analyse des émissions de Gaz à Effet de Serre par secteurs place en tête le transport routier (29%) et le secteur résidentiel (22%). Les produits pétroliers (fioul pour chauffage et carburant) sont à l'origine de 45% des émissions du territoire. Les GES agricoles d'origine non énergétique représentent 22% des émissions.

Les consommations énergétiques se répartissent entre les produits pétroliers (39%), l'électricité (26%), le gaz (24%), et les EnR thermiques (9%). La facture énergétique pour le territoire est évaluée à 110 Millions par ans.



Présentation des actions de la COR en faveur de la transition énergétique

Déjà très engagée dans la transition énergétique, la COR mène déjà de nombreuses actions en faveur :

- ▶ de la sobriété et de l'efficacité énergétique : bâtiments (rénovation/ construction exemplaire), déplacements et aménagement de l'espace.
- ▶ du développement des énergies renouvelables
- ▶ du soutien aux filières agricoles et sylvicoles, de la valorisation des ressources et de préservation de l'environnement.

Cf. présentation complète, jointe en annexe.

<p>Sobriété & efficacité</p> <p>Bâtiments</p> <ul style="list-style-type: none"> Résidentiel Patrimoine public Activités <p>Déplacements et organisation de l'espace</p> <ul style="list-style-type: none"> Déplacements Urbanisme 	<p>Energies Renouvelables</p> <p>Projets territoriaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Méthanisation Photovoltaïque Structuration fonds d'inv. local <p>Projets privés encouragés</p> <ul style="list-style-type: none"> Eolien Métha. à la ferme Photovoltaïque Bois énergie <p>Projets ENR liés au bâti</p> <ul style="list-style-type: none"> Résidentiel Public EnR thermiques 	<p>Filières et ressources, environnement et adaptation au changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> Agriculture & Alimentation Bois et Forêt Environnement Ressources Changement de pratiques
--	---	---



3. DES ATELIERS THÉMATIQUES POUR PROPOSER DES ACTIONS OU PISTES D'ACTIONS À INSCRIRE DANS LE PCAET

Les participants ont été conviés à différents ateliers de travail pour commencer à proposer des pistes d'actions sur les plus gros postes de consommation d'énergie et d'émission de Gaz à effet de Serre du Territoire, à savoir :

- ▶ Les bâtiments
- ▶ Les activités économiques
- ▶ Les déplacements

ATELIER 1 : AGIR SUR LES BÂTIMENTS

Le bâti (logements, locaux d'activités, équipements) est un des plus gros postes de consommation d'énergie et d'émission de Gaz à Effet de Serre sur le territoire.

Au-delà de l'impact environnemental, la facture énergétique est importante et l'on considère que d'ici 2023, 40% des ménages de la COR pourraient être en Précarité énergétique (c'est-à-dire, consacrer plus de 10% de leurs revenus à l'énergie.)

Les participants à l'atelier s'accordent sur l'intérêt des actions déjà mises en place sur le territoire, notamment à destination des particuliers avec la plateforme de rénovation énergétique. Mais pour que les rénovations thermiques s'accélèrent il faut encore :

- ▶ Sensibiliser et convaincre (ménages, entreprises, communes...) de l'intérêt des rénovations thermiques
- ▶ Former les entreprises et artisans (construction, chauffagistes...) aux meilleurs techniques de performance
- ▶ Elargir et sécuriser l'assise du financement de la rénovation performante

QUELQUES IDÉES ÉMISES EN ATELIERS :

“
Permettre l'adaptation des professionnels par la formation
”

“
Soutenir l'innovation des entreprises et les orienter vers des techniques et matériaux plus performants
”

“
Il n'y a pas que l'énergie qui pose question en matière de sobriété, il faut aussi intégrer la ressource en eau !
”

“
Créer une « agence de l'énergie » privée/publique avec une vraie assise de financement
”



ATELIER 2 : AGIR AVEC LES ENTREPRISES ET LES FILIÈRES

Les activités économiques sont indispensables et constituent un atout pour le territoire mais elles ont aussi un impact sur les consommations énergétiques et les émissions de Gaz à Effet de Serre.

Certaines branches (construction, chauffagistes, filière bois...) ont un rôle direct à jouer dans la transition énergétique, à condition qu'elles maîtrisent et véhiculent des techniques performantes.

Pour les autres (tertiaire, industrie...), l'impact est direct parce que leurs activités consomment de l'énergie et/ou génèrent des Gaz à effet de Serre. Comme les ménages, elles doivent être encouragées à rénover leur bâtiment et à optimiser leurs process (fabrication, approvisionnement, livraisons...) et peuvent rapidement y trouver un avantage économique.

Cas particulier, l'agriculture émet des Gaz à effet de Serre « non énergétiques ». Mais avec de nombreuses surfaces en herbe, l'agriculture du Beaujolais Vert permet aussi de capter et de stocker le carbone.

De la même façon, la filière bois-forêt a un rôle spécifique. Parce que la forêt stocke aussi du carbone, et parce que le bois-énergie (chauffage au bois) comme le bois-construction sont des alternatives énergétiques et constructives vertueuses.

Enfin, l'agriculture et la filière bois seront les 2 premières activités économiques impactées par les effets du changement climatique et il faut les aider à anticiper leur adaptation.

QUELQUES IDÉES ÉMISES EN ATELIERS :

“
Développer des zones d'activités durables
”

“
Développer le photovoltaïque sur les toits des entreprises industrielles
”

“
Diminuer les émissions carbone de l'agriculture via des actions concrètes au cœur des exploitations
”

“
Développer la transformation et la construction en bois localement
”

“
Développer la pédagogie autour du bois constructif
”



ATELIER 3- AGIR SUR L'ORGANISATION ET LES DÉPLACEMENTS

Les déplacements représentent 28% des consommations énergétiques du territoire et 29% des émissions de Gaz à Effet de Serre. Les marges de manœuvre existent mais sont limitées. En premier lieu parce que la compétence est éclatée (Région pour les TER, Département pour les transports scolaires, SYTRAL...) mais aussi parce qu'elle mobilise des budgets très conséquents.

Enfin, les caractéristiques physiques de la COR, territoire périurbain et rural étendu, rendent la question de la mobilité complexe. Il y a néanmoins des axes de progression possibles et parfois déjà bien engagés pour :

- ▶ Réduire les déplacements :
 - En proposant des alternatives à la voiture individuelle
 - En optimisant les déplacements des particuliers et des marchandises
 - En repensant l'organisation de l'espace

- ▶ Limiter les émissions des déplacements :
 - Avec l'évolution du parc de véhicule
 - En encourageant de nouveaux types de carburants, notamment le Gaz Naturel Véhicule puisqu'une unité de méthanisation et une station GNV sont à l'étude sur le territoire

Il est rappelé que la COR développe déjà des actions assez innovantes comme l'autopartage ou le covoiturage dynamique.

QUELQUES IDÉES ÉMISES EN ATELIERS :

“
Optimiser les transports de marchandise
 ”

“
Créer un concours « Ecoles à Energie Positive » avec les associations de parents pour réduire les déplacements solos vers les écoles
 ”

“
Repenser l'aménagement de l'espace et les bassins de vie pour limiter les déplacements
 ”



CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

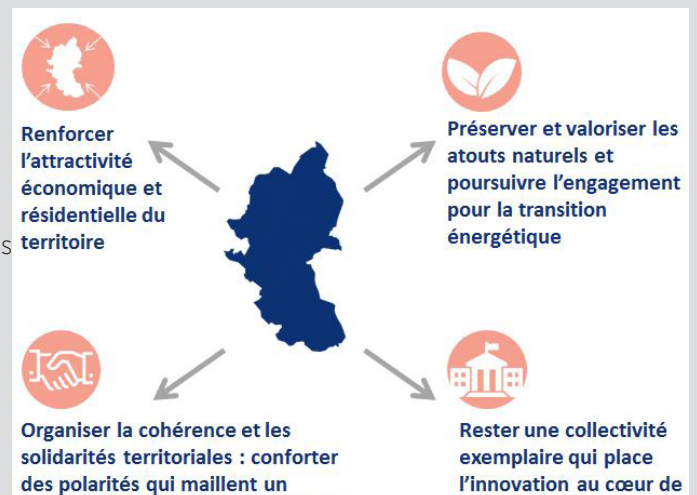
LES APPORTS DE LA DÉMARCHÉ

La démarche a permis la réalisation collective d'une cartographie partagée des enjeux et l'expression de visions pour le territoire.

Au cours de la démarche, certains éléments sont apparus comme intournables pour la construction d'un projet de territoire :

- ▶ la cohésion des élus
- ▶ l'environnement et l'agriculture : principaux atouts pour l'attractivité et le développement d'activités (paysages, tourisme, ressources naturelles, circuits courts...)
- ▶ Une identité entrepreneuriale et industrielle reconnue
- ▶ l'A89 : opportunité de développement (proximité métropole) et de désenclavement avec un souci de maîtrise et anticipation
- ▶ des équilibres à trouver entre territoires (rural/urbain), développement/préservation, mobilité

Sur cette base, des premiers axes de projets ont été rédigés et présentés en Comité exécutif et restent à approfondir :



UN CONTEXTE NOUVEAU

Avec seulement 15 communes en PLU sur 36, les communes de la COR sont en attente de nouveaux cadres et d'outils d'aménagement sur leur territoire.

Par ailleurs, une modification du SCoT Beaujolais est en cours à échéance fin 2018 : modification du Document d'Aménagement Commercial, nouvelles règles de droit à construire pour les communes « hors-pôles », mise à jour du volet performance environnementale et énergétique, travail par secteurs...

Devant l'obligation de prendre en compte ces modifications, l'ensemble des communes devront nécessairement faire évoluer leur document à courte échéance.

De même, des évolutions réglementaires sont attendues pour 2018 concernant la place des SCoT dans les schémas régionaux.

Enfin, la nouvelle convention TEPOS signée avec l'ADEME offre des opportunités pour penser différemment l'aménagement d'un territoire en transition énergétique.

LES SUITES

Lors des réunions de restitutions, compte-tenu de ces éléments et soucieux de poursuivre l'engagement de la COR dans la transition énergétique, les élus ont exprimé le besoin de poursuivre une telle réflexion stratégique de manière collective et concertée.

Sur le modèle des travaux conduits en 2017, en associant les acteurs du territoire, l'idée est d'approfondir le diagnostic et préparer au mieux les choix programmatiques qui pourront être retenus au moment de l'écriture d'un projet d'aménagement et de développement durable constitutif d'un SCOT ou d'un PLUi.

Cette proposition a rencontré un accueil favorable du conseil de développement qui a manifesté tout son intérêt à poursuivre aux côtés des élus la réflexion dans une telle démarche.



Communauté d'agglomération
de l'Ouest Rhodanien

04 74 05 06 60
contact@c-or.fr

Accueil

3 rue de la Venne
69170 TARARE



www.ouestrhodanien.fr